

HONORAIRES

GERANCE LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION *(sur toutes les sommes encaissées)*

T.V.A. 20 %

Locaux à usage d'habitation ou mixte

HONORAIRES DE GESTION COURANTE	7 % H.T.	8,40 % T.T.C.
HONORAIRES DE GESTION DES ASSURANCES DE GARANTIES LOCATIVE <i>(Loyers impayés)</i>	2,5 % H.T.	3 % T.T.C.

Locaux commerciaux

HONORAIRES DE GESTION COURANTE	8 % H.T.	9,60 % T.T.C.
--------------------------------	----------	---------------

Emplacements de parking isolés, garages

HONORAIRES DE GESTION COURANTE	7 % H.T.	8,40 % T.T.C.
--------------------------------	----------	---------------

HONORAIRES PRESTATIONS PARTICULIERES

T.V.A. 20 %

Tarif vacation horaire	50,00 € H.T.	60,00 € T.T.C.
Renouvellement d'un bail d'habitation	Forfait 100,00 € H.T.	120,00 € T.T.C.
Etablissement d'un avenant au bail d'habitation	Forfait 100,00 € H.T.	120,00 € T.T.C.
Constitution d'un dossier contentieux	Vacation Horaire	
Représentation aux Assemblées générales	Vacation Horaire	
Préparation des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	Forfait 20,00 € H.T.	24,00 € T.T.C.
Constitution d'un dossier de subvention A.N.A.H.	Vacation Horaire	
Diagnostics immobiliers (gestion et suivi)	Forfait 20,00 € H.T.	24,00 € T.T.C.
Gestion technique : travaux (constitution Appels d'offres, suivi administratif et financier, suivi et réception des travaux, assurances DO	5 % H.T. du montant des travaux T.T.C.	6 % T.T.C.
En présence d'un maître d'œuvre	3 % H.T. du montant des travaux T.T.C.	3,6 % T.T.C.

HONORAIRES DE LOCATION

T.V.A. 20 %

Locaux à usage d'habitation ou mixte

HONORAIRES DE MISE EN LOCATION	8,00 € /m ² T.T.C.
<i>(Visite du logement, constitution du dossier locataire, rédaction du bail d'habitation)</i>	
REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	3,00 € /m ² T.T.C.

Honoraires répartis à hauteur de 50 % entre le propriétaire et le locataire

Locaux commerciaux

HONORAIRES DE LOCATION <i>(calculés sur le montant annuel des loyers hors charges)</i>	15 % H.T.	18 % T.T.C.
FORFAIT <i>(frais de montage du dossier et rédaction d'actes)</i>	500,00 € H.T.	600,00 € T.T.C.

Honoraires à la charge du preneur

Emplacements de parking isolés, garages

HONORAIRES DE GESTION COURANTE <i>(à la charge du propriétaire)</i>	Forfait 50,00 € H.T.	60,00 € T.T.C.
---	----------------------	----------------

Honoraires à la charge du locataire

HONORAIRES TRANSACTIONS

HONORAIRES DE TRANSACTION

T.V.A. 20 % COMPRISES

De 0 à 50 000 €	Forfait de 5000 € T.T.C.
De 51 000 € à 100 000 €	10 % T.T.C. du prix net vendeur
De 101 000 € à 150 000 €	Forfait de 10 000 € T.T.C.
De 151 000 € à 200 000 €	Forfait de 12 000 € T.T.C.
De 201 000 € à 300 000 €	Forfait de 15 000 € T.T.C.
De + de 301 000 €	6 % T.T.C du prix net vendeur

Etant entendu que certaines transactions exceptionnelles nécessitent des démarches administratives longues telles que rédactions des baux commerciaux, vente de fonds de commerces, murs commerciaux, terrains (agricoles, industriels, à bâtir), de PME/PMI, transactions avec les communes, une majoration peut être demandée.

HONORAIRES SYNDICS

HONORAIRES DE SYNDIC

T.V.A. 20 %

Honoraires de gestion courante par lot **200 € T.T.C.**

Tarif pouvant faire l'objet d'une majoration de 20 % pour les immeubles situés à l'extérieur de la commune de Besançon.

Honoraires minimum de gestion courante : 1 500 € T.T.C

Etant entendu que les prestations particulières donneront lieu à une facturation supplémentaire.